Droit et création : quel statut juridique pour les restes humains ?

Publication : samedi 1 juillet 2017 10:54

Crémation Magazine, juillet 2017



Droit et crémation

Quel statut juridique pour les restes humains ?

L'Université de Lorraine (UDL) et l'Union Crématiste Européenne (UCE) organisent le vendredi 27 octobre 2017, à Nancy, un colloque sur le thème : "Droit et crémation : quel statut juridique pour les restes humains ?"

Après avoir travaillé sur les législations européennes en matière de crémation (2011) puis sur l'éthique et la crémation (2014) l'objectif est de réunir à Nancy le 27 octobre 2017 des universitaires et des militants de la crémation pour réfléchir au statut des restes humains dans une approche inter-disciplinaire volontairement progressiste.

L'évolution de la loi française en matière de crémation et de destination des cendres repose sur l'assimilation des poussières de corps au cadavre entier ce qui bouleverse les catégories traditionnelles. La notion de restes humains mérite d'être analysée tant sur le plan juridique, qu'anthropologique et/ou médical. Plusieurs courants de pensée s'opposent, certains se félicitent de cette assimilation nouvelle au nom de l'ordre public, d'autres contestent cette extension au nom de la liberté individuelle.

De nombreuses questions restent posées. L'interdit contemporain de privatisation des cendres est-il réversible ? La justice peut-elle interdire une crémation au nom d'un impératif médico-légal ? L'art peut-il sublimer des cadavres humains ? L'Homme peut-il revendiquer des parties détachées de son corps ?

L'Université de Lorraine est un lieu de débat et de réflexion propice à la juxtaposition des analyses. Les débats s'annoncent riches et constructifs. Des actes du colloque sont d'ores et déjà programmés.

Bruno Py.

Bruno Py
Pr. de droit privé et sciences criminelles
Université de Lorraine
IFG - ISCRIMED EA7301

Colloque : "Droit et crémation : le statut juridique des restes humains"

Vendredi 27 octobre 2017
Faculté de droit de Nancy
nancy.cremation2017@gmail.com

L'Université de Lorraine (UDL) et l'Union Crématiste Européenne (UCE) organisent le vendredi 27 octobre 2017, à Nancy, un colloque sur le thème : "Droit et crémation : quel statut juridique pour les restes humains ?". La journée sera consacrée à plusieurs communications d'invités ainsi qu'à des échanges en ateliers.

Entrée libre

Matinée : 9 h - 13 h

8 h 30 : Accueil
Bruno Py, Pr. UDL
9 h : Introduction du colloque :
Maurice Thoré, président UCE
Laurent Hénart, maire de Nancy
Pierre Mutzenhart, président UDL
F. Gantner, doyen fac. de droit UDL
9 h 30 : Les mots et les sens
Marc Mayer (ULB/UCE)
10 h : La loi française et la crémation
Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret
10 h 30 : La loi française et les restes humains
Bruno Py, Pr. UDL
11 h : Et dans les autres pays…
Xavier Godard, dir. crématorium Bruxelles
Cristina Vargas, Pr. Université de Tunis - Italie
Pierre Vidallet, France
11 h 30 : Quelques approches anthropologiques
Michel Signoli, dir de rech. CNRS, AMU
12 h : Quelques approches éthologiques
Didier Désor, Pr. UDL
12 h 30 : Débat avec la salle

Après midi : 14 h 30 - 17 h 30

Atelier 1 : Restes humains, volonté du défunt et cadre juridique
Animation : Jean-Paul Petit (SBC/UCE) et Frédérique Plaisant (FFC/UCE)
Danielle Adriaenssens (dir. Ville de Liège)
Philippe Dussard (dir. crématorium de Walkenrad - Belgique)
Pierre Vidallet (co-fondateur de La Sté des Crématoriums de France), Magistrat

Atelier 2 : Restes humains et univers médical
Animation : Bruno Py et Laurent Martrille
Direction juridique du CHU - doyen de la faculté de médecine de Bruxelles - Médecin légiste - Anatomo-pathologiste - Conservateur Musée
17 h : Synthèse par les modérateurs de chaque atelier
17 h 30 : Synthèse générale et conclusion UCE & UDL
18 h 30 : Cocktail à l'hôtel de ville

Phoca PDF